HORAIRES

	Lundi	Merc.	Vendr.	Samedi
Dojo – Gymnase Jean Moulin Quai du 8 Mai 1945 LE PECQ	20h00 – 22h30	20h15 - 22h15		MMA : 10h00 – 12h00
	Mardi			
Dojo - Gymnase Marcel Villeneuve 3 bd de la libération LE PECQ	20h30 – 22h30		20h00 – 22h30	

COTISATIONS 2021-2022

Catégories	Alpicois	Non Alpicois	Pièces à fournir
▪ Adulte :	300 €	310 €	Certificat Médical
▪ Couple *(pour le conjoint)* :	90 €	100 €	Feuille d'adhésion
▪ Etudiant *(sur presentation d'un justificatif scolaire)*	220 €	230 €	
▪ Adolescents *(en dessous de 18 ans):*	170 €	180 €	
+ Licence CFJJB non incluse dans la cotisation et OBLIGATOIRE :			
Passeport (Validité : 10 ans)	25 €	25 €	
Licence (Validité : 1 an)	40 €	40 €	
+ Droit d'entrée : nouveaux adhérents de l'USPecq	10 €	15 €	

MODALITE DE PAIEMENT

- Par virement bancaire **en 1 seule fois**
  IBAN FR76 3000 3018 7000 0372 6041 726, Indiquer en objet : cotisation 21/22 + NOM de l'adhérent
- Par chèque à l'ordre de Uspecq JJB – possibilité de régler en 3 chèques à l'inscription,
- Par chèque ANCV : Chèques Vacances Coupons Sports

NOUVEAU: les inscriptions peuvent se faire en ligne cette année exclusivement sur

https://www.helloasso.com

JIU JITSU BRÉSILIEN

SAISON 2022-2023

Président : **Charlie Dodier**

Enseignants

Joël MARODON : BE/DEJEPS, ceinture Noire JJB
remise par Maître F.BEHRING, ceinture noire 9ème Dan)

Loïc THOUVENOT : CQP MAM, ceinture Noire
remise par Olivier MICHAÏLESCO, ceinture noire 3ème Dan

Elias MOUDDEN : CQP ALS, ceinture Violette JJB,

www.uspjjb.fr

USPJJB usp_jjb

Union Sportive du Pecq
Siret 34957134900019 - code APE 931 2Z - déclarée en préfecture sous le n° W783000951
Siège Social : 3 boulevard de la libération 78 230 le Pecq Tel : 01 39 76 51 31 @ : omnisport@uspecq.com

Bulletin d'adhésion 2022-2023

Section Jiu Jitsu Brésilien

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Adhérent :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance _____ Sexe : ☐ F ☐ M

Adresse : _____

_____

CP, Ville : _____

Tel et mail : numéro + indication si nécessaire - pour *les mineurs, téléphone des parents obligatoire*

❱ Adhérent	
❱ Autres	
Courriel @	

CERTIFICAT MEDICAL

☐ **Création de licence majeur**	**OBLIGATOIRE -** Certificat médical d'absence de contre-indication **à la pratique de la discipline concernée** en compétition ou loisir, datant de moins d'un an **par rapport à la date de la demande de licence**
☐ **Renouvellement de licence majeur**	**Exigé tous les 3 ans** en cas de renouvellement consécutif de licence dans la même fédération – Questionnaire Santé (QS-Sport) à compléter (à télécharger sur www.uspecq.com)
☐ **Mineur**	**NON OBLIGATOIRE -** Questionnaire Santé (QS-Sport) à compléter (à télécharger sur www.uspecq.com)

Je soussigné(e) Mme, M. : _____
(pour les mineurs, représentant légal) :
Atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.
Fait le : _____
Signature
(pour les mineurs, signature du représentant légal) :

Cotisation d'adhésion

Grille Tarifaire des cotisations

X	Catégorie	Alpicois	Non Alpicois
	Adulte	300 €	310 €
	Couple (pour le conjoint)	90 €	100 €
	Etudiant (sur présentation d'un justificatif scolaire)	220 €	230 €
	Adolescents (en dessous de 18 ans)	170 €	180 €

Somme à régler

Rubriques	Montant
Cotisation report grille tarifaire	**+ €**
Nouvel Adhérent : 10 € Alpicois / 15 € non Alpicois	**+ €**
Licence fédérale obligatoire 40 € valable 1 an	**+ €**
Passeport : 25 € valable 10 ans	**+ €**
Réduction Fratrie : -10 % cotisation la plus faible	**- €**
Autres réductions	**- €**
TOTAL A REGLER	**= €**

Mode de paiement

X	Mode de règlement	Montant
	Chèque bancaire	€
	Chèque bancaire en 3 chèques à l'adhésion	€
		€
		€
	Espèces	€
	ANCV : Chèques vacances / coupons sports	€
	Comité d'entreprise	€
	CAF dispositif Loisirs	€
	Virement : **IBAN : FR76 3000 3018 7000 0372 6041 726**	€
TOTAL PAYER		€

Solde à payer

Assurance

☐ J'accepte que les informations saisies ou manuscrites soient exploitées dans le cadre de la gestion de l'association.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : **omnisport@uspecq.com**

Autorisations Parentales

Je soussigné(e) ---------- (Représentant légal)

☐ **OUI** ☐ **NON :** Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition sous ma responsabilité.

☐ **OUI** ☐ **NON :** Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

Autorisation de droit à l'image

☐ **NON**

☐ **OUI : en tant qu'adhérent / en tant que représentant légal de l'adhérent mineur :**

----------(nom/prénom du mineur**)**

Autorise l'association à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques pour la saison 2022/2023.
En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'US Pecq à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.
Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'US Pecq sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : site internet, réseaux sociaux de l'Association, **sans qu'aucune contrepartie financière ne me soit versée.**

Assurance

Pour répondre à la réglementation du code du sport (art.L321-1du CS), nous vous informons que vous pouvez souscrire une garantie complémentaire couvrant les risques et accidents corporels. **Cette assurance reste à votre initiative sans obligation de souscription.**

☐ Je ne souhaite pas souscrire de garantie complémentaire. Dans le cas contraire, vous pouvez vous connecter sur www.uspecq.com en page accueil et télécharger le bordereau d'adhésion.

.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR USPecq
(peut-être complété par un règlement spécifique à l'activité) :

1) L'adhésion à l'Union Sportive du Pecq implique l'approbation des statuts de l'association et du règlement intérieur des sections, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2) L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical (ou réponse au questionnaire de santé ne conduisant pas à un examen médical) et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable)
3) L'inscription sera faite par les parents ou le représentant légal.
4) La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.

5) L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.

6) Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
7) L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8) Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par le bureau de l'association.
9) En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10) Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
11) L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Je reconnais avoir lu le règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

Date : _____

Signature de l'adhérent
Représentant légal pour les mineurs